

BORDEREAU D'ENVOI

AFFAIRE

O . V . N . I .

E9

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

75300126
31/3/75

P.V. N° 833 / 1975

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

OBJET DE LA PROCÉDURE
Observation d'un Objet Volant Non Identifié le
31 mars 1975 rue du Général de Gaulle à SAINT-
HILAIRE-LES-CAMBRAI (Nord).

ENQUÊTE: *code*

X	PRÉLIMINAIRE
	FLAGRANT DÉLIT
	COMMISSION ROGATOIRE
	AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès-verbal d'enquête préliminaire
2	Planche photographique
3	Croquis de l'état des lieux.

N° 010203/3
COMMISSION ENQUÊTE
DE LA GENDARMERIE
NATIONALE
11 JUIN 1975

DIRECTION de la GENDARMERIE
COURRIER ARRIVÉE
N° 019752 B 13 JUIN 75
DESTINATAIRE *Emp*

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X) *Direction BER*
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A CAMBRAI
1	M. le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais à LILLE
1	M. le Général, Commandant la 2ème Région Aérienne à VELIZY-VILLACOUBLAY
2	M. le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire à PARIS
1	M. le Directeur de la Gendarmerie et de la Justice Militaire (Bureau emploi et renseignements) à PARIS
1	M. le Général, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale à LILLE
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE

DESTINATAIRES

FRG 15/2/75 Code

VU ET TRANSMIS PAR: Le Général,
Commandant Régional de la
Gendarmerie Nationale à
LILLE
DATE, SIGNATURE, CACHET:
11 JUIN 1975

8330/2, rue G. G. 75

---000000---

PROCES - VERBAL

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

---000000---

° 533
u 8 mai 1975

== L'an mil neuf cent soixante-quinze, le vingt mai,

A N A L Y S E
Renseignements
Administratifs

== Nous : M.D.L. Chef,
gendarme
et , gendarme,
de la Brigade

Objet volant non
identifié

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

I - PREAMBULE

== Le huit mai mil neuf cent soixante-quinze à quinze heures, se présentent au bureau de notre Brigade, Messieurs et domiciliés à CAUDRY (Nord) et enquêteurs de l'association "LES LUMIERES DANS LA NUIT". Ces personnes nous font connaître qu'elles ont appris qu'un habitant de SAINT-HILAIRE-LES-CAMBRAI a aperçu le 31 mars 1975 vers 3 heures 30, rue du Général de Gaulle à SAINT-HILAIRE, un objet étrange et lumineux. Il s'agit de Monsieur , domicilié

Il nous est également précisé que Monsieur qui a observé l'objet avec sa femme et sa fille, n'a pas osé révéler cette observation de peur d'être ridiculisé.

II - ENQUETE

== Par l'intermédiaire d'une patrouille de la Brigade de passage à SAINT-HILAIRE, nous dirigeons le personnel chez Monsieur afin de vérifier les dires qui viennent de nous être communiqués. A seize heures quarante cinq, Monsieur se présente à notre Brigade où, nous MDL Chef , entendons :

, qui déclare :

"..... le 30 mars 1975, je me suis couché vers 22 heures 30, comme je le fais habituellement. Ma journée s'était

..../....

".....déroulée normalement. Vers 3 heures 30, le 31 mars, j'ai été réveillé par les aboiements de mon chien qui se trouve dans ma chambre. En raison de la violence de ces aboiements, j'ai cru que quelqu'un s'était introduit dans la maison ou dans la cour. Je me suis levé sans allumer la lumière. Le chien était près de la porte et voulait sortir. Je me suis approché de la fenêtre et j'ai regardé ce qu'il se passait dans la rue. Ma chambre est située au rez-de-chaussée et en direction d'AVESNES-LES-AUBERT. J'ai une visibilité de 100 mètres environ.

C'est alors que j'ai vu dans la direction ci-dessus, un engin lumineux qui était au milieu de la chaussée à environ 80 mètres de mon domicile. Celui-ci se déplaçait lentement en direction d'AVESNES-LES-AUBERT. Il avait la forme d'un parallépipède aux formes arrondies, haut de 80 cm et large de 60 cm environ. Il émettait des lumières sur toute sa surface. Au début elles étaient rouges vers l'arrière et blanches vers l'avant, puis, elles sont devenues blanches sans être éblouissantes. Cet engin n'émettait aucun bruit. J'ai appelé ma femme et ma fille qui ont constaté, avec moi, la présence de cet objet.

Je suis resté environ une demi heure à observer l'engin puis lorsque les lumières de la rue se sont allumées, vers 4 heures 30, il n'y avait plus rien.

Dans la matinée je ne me suis pas rendu sur place afin de voir ce qu'il s'était passé. Je n'ai pas osé en parler car c'était le 1er avril et je pensais que tout le monde allait se moquer de moi. Je suis sûr et certain qu'il ne s'agissait pas d'un véhicule automobile.

A la suite de cette vision je n'ai ressenti aucun effet physiologique inhabituel. Je vous signale que mon chien n'a jamais aboyé de cette façon. Le ciel, au moment de la constatation, était sombre et aucune étoile n'était visible.

Je suis resté longtemps sans parler de cette affaire et lorsque j'ai voulu me renseigner, les personnes interrogées m'ont déclaré se souvenir de rien....."

Le 8 mai 1975 à dix-sept heures quinze.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

Le neuf Mai 1975, nous MDL Chef et gendarme nous nous rendons sur les lieux afin de poursuivre l'enquête et de procéder, si possible, aux constatations.

L'habitation de Monsieur est un bâtiment de plain-pied dont la chambre des parents est en bordure de la rue. De la fenêtre de cette chambre il y a une visibilité de 150 mètres environ vers l'ouest c'est-à-dire en direction d'AVESNES-LES-AUBERT. La rue du Général de Gaulle est bordée de part et d'autre d'habitations sur une distance de 300 mètres environ. Selon Monsieur, l'apparition aurait eu lieu à hauteur de la Rue des Juifs.

A partir de la demeure de Monsieur, nous avons suivi la rue en direction de l'ouest mais aucune constatation particulière n'a été faite. La chaussée ainsi que les bas-côtés

...../.....

ne présentent aucune anomalie. Nous entendons verbalement les personnes demeurant à proximité mais aucune n'a constaté quelque chose d'anormal le 31 mars 1975 vers 3 heures 30.

A neuf heures dix, nous MDL Chef , entendons :

qui déclare :

".....Le 31 mars 1975 vers 3 heures 30, j'ai été réveillée par les aboiements des chiens. J'ai vu mon mari qui était à la fenêtre. Il m'a demandé de venir voir ce qu'il se passait dans la rue. J'ai alors remarqué à environ 100 mètres de notre maison, un objet éclairé qui était au milieu de la chaussée. On distinguait des lumières, rouges, vertes et bleues. Je n'ai pas bien distingué la forme de cet objet. Je ne suis pas demeurée longtemps à la fenêtre et je suis retournée me coucher.

Quelques instants après, mon mari m'a rappelée et j'ai constaté que l'engin avait des formes arrondies et que la lumière était blanche. On remarquait la présence de petites ampoules tout autour de l'objet. Nous avons appelé notre fille qui est venue voir et a constaté également les faits. Je suis retournée me coucher quelques minutes plus tard alors que mon mari restait à la fenêtre....."

Le 9 mai 1975 à neuf heures vingt.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

Mademoiselle , nous confirme les dires de ses parents et précise que l'objet ne touchait pas le sol et se trouvait à environ 0,80 mètre de celui-ci. Aucun pied n'était visible.

Elle nous déclare également que dans la matinée du 31 Mars elle a découvert sur le trottoir près de son habitation, une empreinte bizarre qu'elle a relevée. Le dessin a été remis aux enquêteurs des "LUMIERES DANS LA NUIT". Le croquis de cette empreinte est joint au présent procès-verbal.

La famille est bien connue à SAINT-HILAIRE. Elle ne s'est jamais fait remarquer défavorablement et Monsieur est une personne calme et de bonne moralité.

Les enquêteurs des "LUMIERES DANS LA NUIT" nous ayant informé que le 1er Avril 1975 un objet lumineux avait été aperçu près de LA CAPELLE (Aisne), nous nous mettons en relation avec la brigade de Recherches de la Compagnie de . Selon les informations fournies par cette Brigade il semblerait qu'il y ait un rapprochement à faire quant à la forme et la luminosité de l'objet qui a été aperçu.

III - CLOTURE DU PROCES-VERBAL

HUIT EXPEDITIONS DESTINEES :

- La première : à Monsieur le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais, Préfet du Nord à LILLE
- La deuxième : à Monsieur le Procureur de la République à CAMBRAI

- La troisième : à Monsieur le Général, Commandant la 2ème Région Aérienne à VELIZY-VILLACOUBLAY
- La quatrième et la cinquième : à Monsieur le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire à PARIS
- La sixième : à Monsieur le Directeur de la Gendarmerie et de la Justice Militaire (Bureau emploi et renseignement) à PARIS
- La septième : à Monsieur le Général, Commandant Régional de la Gendarmerie Nationale à LILLE
- La huitième : aux archives.

Fait et clos le 20 mai 1975

Le MDL Chef

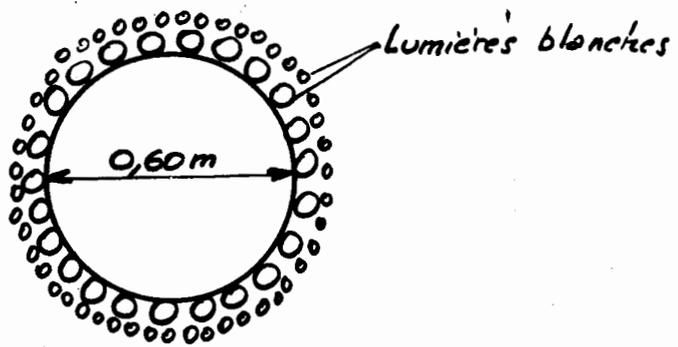
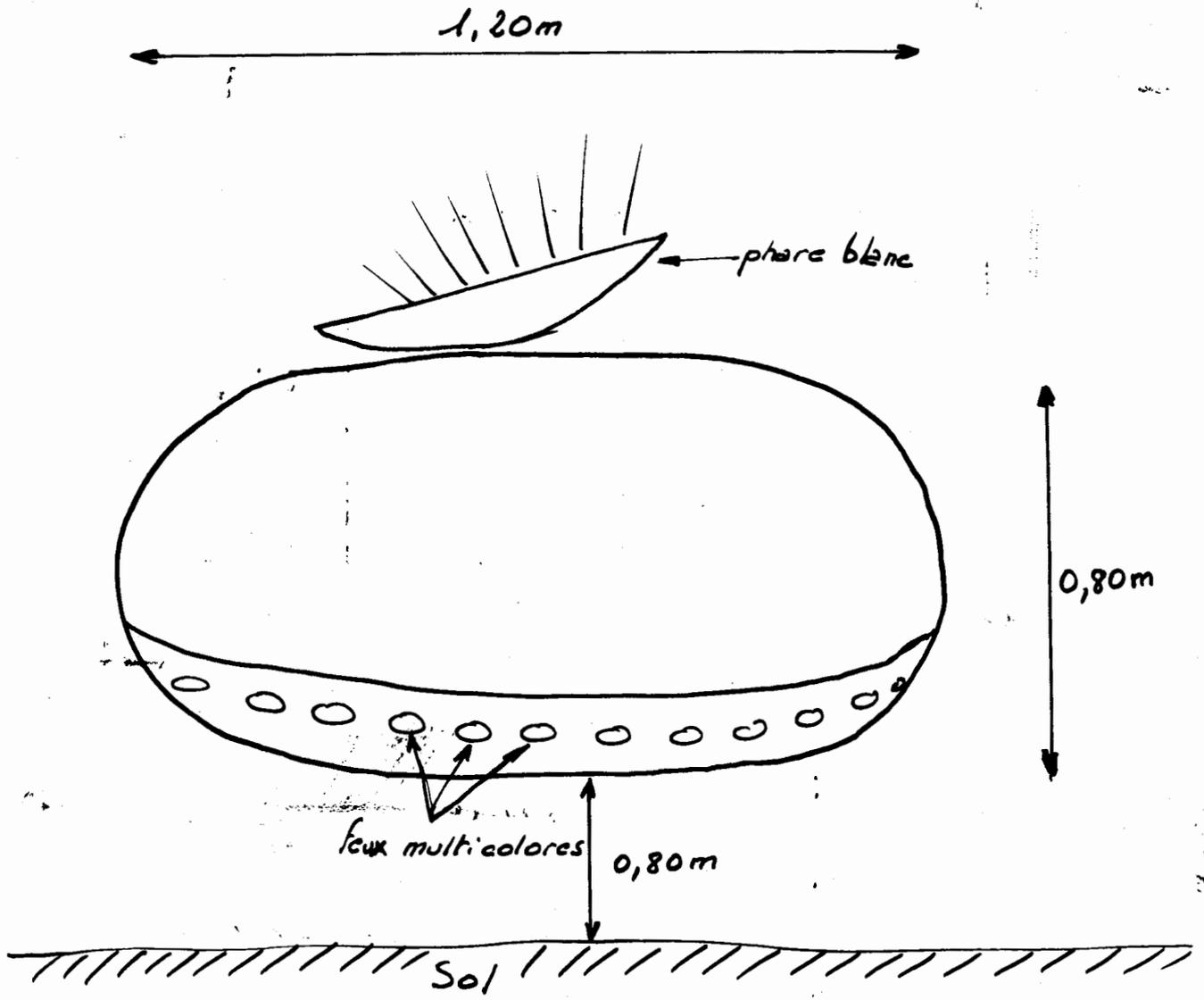
Le gendarme

Le gendarme

F2)

Brigade

Dessin exécuté selon les déclarations de la famille



Phare blanc

Brigade

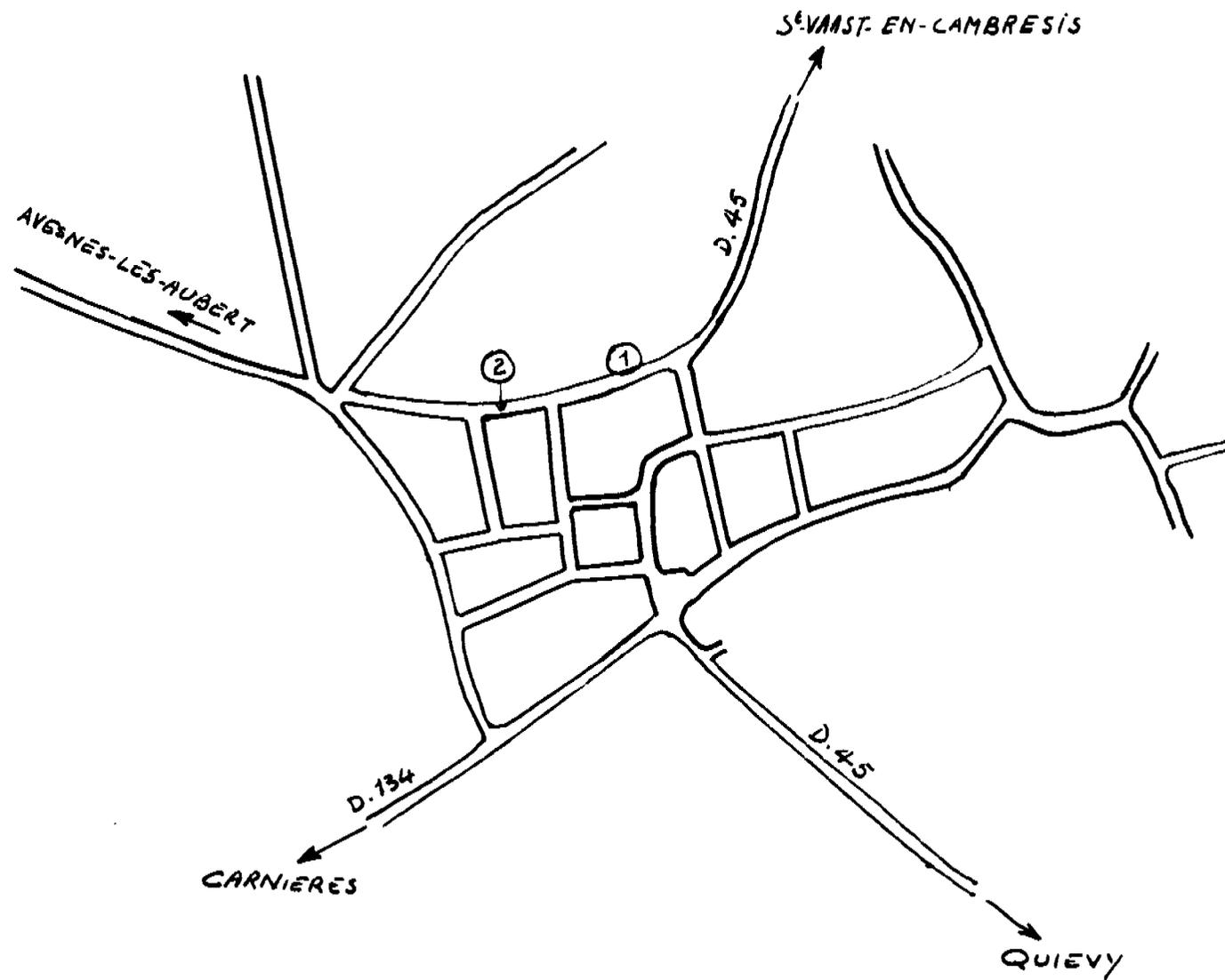
Empreinte (grandeur nature) relevée par Melle. sur le
trottoir près de l'habitation de la famille

F4

Brigade



Plan de SAINT-HILAIRE-LES-CAMBRAI

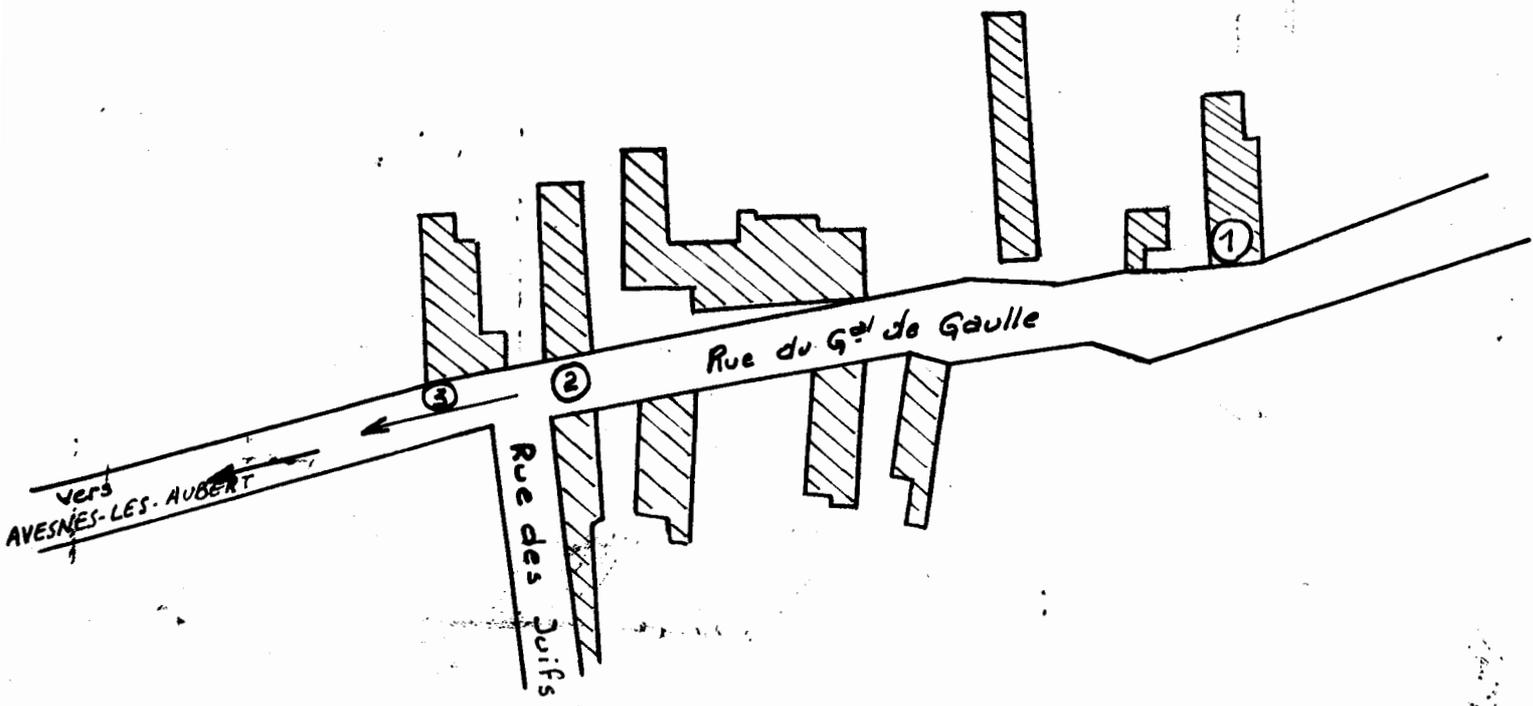


1 - Habitation de M.

2 - Rue du Général De Gaulle

Brigade

F5



- 1 - Habitation de M.
- 2 - Premier emplacement de l'objet
- 3 - Direction de marche de l'objet



CLICHE N°1: Vue de l'habitation de la famille [redacted] - Fenêtre de droite : chambre des époux [redacted]



CLICHE N° 2 : Rue du Général de Gaulle en direction d'AVESNES-LES-AUBERT



CLICHE N° 3: Emplacement de la première apparition de l'objet au carrefour de la rue des Juifs.



CLICHE N° 4 : Carrefour des rues du Général de Gaulle et des Juifs en direction de l'habitation de la famille [redacted]